



Négocier les salaires... Et si les syndicats pouvaient vous impliquer facilement ?...

ASTEK - Décembre 2022

Chères et chers collègues,

Nous revoilà, en format papier, pour la seconde fois de l'année.

Nous sommes justement en train de négocier comment le droit syndical doit s'appliquer dans notre entreprise. Au programme, entre autres thèmes, la communication ! Où en sommes-nous ?

La loi impose aux entreprises qui disposent d'un intranet de déployer des panneaux d'affichage numériques. C'est bien pour nous ça ! Sauf que **la direction prétend qu'Astek n'a pas d'intranet**. Sentez-vous, comme nous, que c'est un peu du "foutage de gueule" ?

Du coup, nous nous exclamons "Allô ? Nous sommes une ESN, et nous n'avons pas d'intranet ? Ahahah !".

S'ensuit le questionnement sur l'incohérence que représente l'impression et l'envoi de 2700 courriers de 7 pages, 2 fois par an. Car nous ne voulons pas croire, n'est-ce pas, qu'au moins **l'engagement "plus vert" du fameux programme CARE n'est pas poursuivi** (E = Engagement "plus inclusif, plus vert, plus solidaire")...

A ce point-là on pose une dernière question à la direction : "*Trêve de plaisanteries, qu'en pensent nos collègues à votre avis ?*" Dur à dire... Alors il va nous falloir **l'aide de toutes et tous**. **Faisons ensemble un petit exercice** : si vous pensez que les syndicats (et le CSE) doivent pouvoir communiquer sur la boîte mail Astek, alors **envoyez un email à drs@groupeastek.fr**, copie diversite.proximite@gmail.com, avec pour simple objet : "**Autorisez SVP les syndicats et le CSE à envoyer des emails de temps en temps pour nous informer**".

Enfin, comme certains ont pu le remarquer, nous négocions aussi sur les salaires, et espérons pouvoir faire évoluer la direction au sujet des remboursements des frais de mission. Voir la page suivante pour un petit topo.

Bonne lecture, et belles fêtes de fin d'année !

Contenu du site

Résumés des réunions mensuelles du CSE

Communication syndicales

Procédures en cours

Questions fréquentes

Liens utiles...

Vos collègues représentants

Christelle Noel (Toulouse)

Eric Ducatel (Antibes)

Catherine Pradie (Antibes)

Marc Enrico (Aix)

Delphine Galli (Antibes)

Mostafa Oubid (Boulogne)

Christophe Ricard (Antibes)

**SONGEZ À DEVENIR REPRÉSENTANT
AVEC NOUS !**



En adhérant ou en donnant, vous rejoindrez le mouvement afin de

préserver la liberté d'information syndicale !

Note : l'adhésion est éligible à crédit d'impôt de 66% : en payant 50 €, votre impôt sera diminué de 33 €.

Où nous trouver...

<http://diversiteproximite.wordpress.com>

diversite.proximite@gmail.com

DES MISSIONS PARTOUT EN FRANCE : les frais professionnels ne doivent pas amputer votre salaire ! Alors que les propositions de missions loin du domicile se multiplient, il faut rappeler que les frais de logement, de transports, de nourriture doivent être correctement pris en charge par l'entreprise. Votre manager, et même la "politique voyage" (cf. Welcome) décidée unilatéralement par l'employeur, vous font croire que c'est l'**URSSAF qui fixe les montants maximum de remboursements. C'est faux !** L'entreprise doit TOUT rembourser. Mais ce qui la "chagrine" c'est que la partie des frais supérieure **au seuil d'exonération URSSAF** est, par définition, non-exonérée de cotisations sociales. L'entreprise doit alors payer sa part de cotisations sociales. Ce qui vient d'ailleurs avantageusement, augmenter vos droits sociaux, puisque le dépassement des seuils est considéré comme du salaire supplémentaire.

DES MISSIONS PARTOUT EN FRANCE : une occasion aussi de licencier pour faute grave !

"Sois tu pars 6 mois loin de ta famille avec des frais professionnels qui restent en partie à ta charge, soit je te vire. Ton choix ?"

CONTACTEZ-NOUS LORSQU'UN MANAGER VOUS PRÉSENTE UNE MISSION LOIN DE CHEZ VOUS !

NÉGOCIATION SUR LES SALAIRES : il va falloir clairement un peu augmenter les salaires !...

Augmenter les salaires, c'est ce que demandent 95% des collègues (*plus de 400*) qui ont déjà répondu au **sondage** que l'on a tenté de faire circuler dans l'entreprise (malgré les freins que la direction oppose malheureusement, voir l'edito). Il était question de savoir comment **gérer la crise inflationniste**.

Nous sommes plutôt surpris, agréablement. Car vous êtes **nombreux à envisager** de vous faire entendre par des **actions de diverses natures**, et même jusqu'à se déclarer ou s'afficher en grève pour une première demi-journée. C'est dire les attentes fortes.

La **prochaine réunion de négociation** sur le sujet est prévue pour le **Jeudi 12 Janvier**. Nous vous proposons donc de **nous fournir absolument votre adresse email perso** pour être tenus au courant d'une éventuelle action ce jour-là.

Si vous n'avez pas encore répondu au sondage que nous avons fait passer, retrouvez le en page d'accueil de notre site web.

Vos questions fréquentes : nos réponses sur le site web

Nous avons compilé et répondu à des questions du quotidien. Elles peuvent vous intéresser. Si de nouvelles questions méritent d'être partagées, posez-les directement via le site ou en écrivant à diversite.proximite@gmail.com.

SYNDICAT INDÉPENDANT DIVERSITÉ & PROXIMITÉ

TOUJOURS FORCE DE PROPOSITION AU DELÀ DES OPPOSITIONS



ACCUEIL ASTEK SII LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ACTION ! VOS QUESTIONS LE SYNDICAT AVEC NOUS

Vous souhaitez vous informer sur les droits et le fonctionnement dans votre entreprise (notamment en SSII-ESN). Nous avons organisé les nombreuses questions en différents thèmes :

Rémunération et frais

Contrat de travail

Temps de travail

Formation

Vie au travail

Fonctionnement de l'entreprise

Pas trouvé la réponse ou le conseil recherché ?
Posez votre question en cliquant ici.

Vos droits

Code du travail

Convention collective (Base)

Convention collective (Avenants/accords)

Accords d'entreprise (tous)

Contact

diversite.proximite@gmail.com

Saisissez votre e-mail

S'abonner

ABONNEZ-VOUS AU SITE WEB AVEC VOTRE ADRESSE PERSO CAR ASTEK BLOQUE NOS EMAILS !